



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Gilles MATHÉY
M. François-André ALLAERT	ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMENT
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE.
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	

### *Membres absents :*

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Roland PONSAA	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Philippe GUYARD	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Gilles TRAHARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH) - Subvention 2010**

Association de type loi 1901, le CDAH existe depuis 1950 avec pour objet de participer à l'amélioration de l'habitat ancien. Ses missions principales reposent sur le conseil et l'assistance pour le montage des dossiers techniques et de subventions.

Sur le territoire du Grand Dijon, l'activité du CDAH/PACT au cours de l'année 2009 s'est caractérisée ainsi :

396 projets d'amélioration de l'habitat ont été accompagnés par l'association (401 en 2009) dont 244 sur Dijon, 152 sur les autres communes. Ceux-ci concernent à 75% des dossiers d'adaptation du logement pour des propriétaires occupants âgés.

- Ces projets étudiés ont donné lieu à des travaux sur 156 logements (182 en 2009) dont :
  - 91 sur Dijon (516 000 € de travaux) ;
  - 60 logements sur les autres communes (446 000 € de travaux).

Le CDAH compte 7 salariés et gère un budget de l'ordre de 525 000 € (budget prévisionnel 2010). Outre les produits liés à son activité rémunérée de prestations de services (animation d'OPAH et de programmes, réalisation de diagnostics techniques, assistance à la mise en location de logements, ...), le CDAH est bénéficiaire, au titre de ses missions d'intérêt général, de subventions de fonctionnement émanant du Conseil Général (56 000 € pour 2010) et du Grand Dijon.

Pour l'année 2010, la participation communautaire sollicitée par le CDAH s'élève à 16 200 €. Il est proposé de maintenir le niveau de subvention accordé en 2009, soit 15 800 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** au Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH) - 4, rue de la Redoute BP 37610 21076 DIJON CEDEX -, au titre de l'exercice 2010 et dans le cadre de ses missions d'intérêt général, une subvention d'un montant de 15 800 € dont le mandatement interviendra en un seul versement au début du second semestre ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2010,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Pour le Président  
Avenue de Grappeau  
COMMUNAUTÉ  
DE  
DIJON  
DIJONNAISE  
BP 17510 - 21075 DIJON CD



Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

28 JUIN 2010

